

L'identité en débat : repères et perspectives pour l'étude du Canada français

Linda Cardinal

Numéro 45-46, 2012

Francophonies, Interculturality, Cultures and Strategies
Francophonies, interculturalité, cultures et stratégies

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1009894ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1009894ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Conseil international d'études canadiennes

ISSN

1180-3991 (imprimé)

1923-5291 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cardinal, L. (2012). L'identité en débat : repères et perspectives pour l'étude du Canada français. *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, (45-46), 55-68.
<https://doi.org/10.7202/1009894ar>

Résumé de l'article

L'on assiste, ces dernières années, à un renouveau des débats sur l'identité du « vieux » Canada français. Plusieurs interprétations s'opposent et postulent des approches distinctes de l'avenir de la francophonie vivant en milieu minoritaire. Deux grandes tendances ou écoles se sont démarquées dans ce débat en milieu minoritaire francophone, soit l'école postnationaliste associée à l'Université de Toronto et aux travaux de Monica Heller et Normand Labrie et l'école néonationaliste canadienne-française représentée par les travaux de Martin Meunier de l'Université d'Ottawa et Joseph-Yvon Thériault de l'Université du Québec à Montréal. Pour les premiers, la référence au Canada français renvoie à une époque révolue. Elle rappelle un discours généalogique, potentiellement conservateur et passéiste. Pour les deuxièmes, la représentation du Canada français en milieu minoritaire francophone témoigne plutôt d'une ambition nationale qui ne veut pas disparaître. Le texte étudie la confrontation entre les deux écoles. Il soutient que bien qu'elle permette d'éclairer une part du débat identitaire, l'opposition entre les deux écoles est peut-être plus artificielle qu'on le croit généralement.

L'identité en débat : repères et perspectives pour l'étude du Canada français

Résumé

L'on assiste, ces dernières années, à un renouveau des débats sur l'identité du « vieux » Canada français. Plusieurs interprétations s'opposent et postulent des approches distinctes de l'avenir de la francophonie vivant en milieu minoritaire. Deux grandes tendances ou écoles se sont démarquées dans ce débat en milieu minoritaire francophone, soit l'école postnationaliste associée à l'Université de Toronto et aux travaux de Monica Heller et Normand Labrie et l'école néonationaliste canadienne-française représentée par les travaux de Martin Meunier de l'Université d'Ottawa et Joseph-Yvon Thériault de l'Université du Québec à Montréal. Pour les premiers, la référence au Canada français renvoie à une époque révolue. Elle rappelle un discours généalogique, potentiellement conservateur et passéiste. Pour les deuxièmes, la représentation du Canada français en milieu minoritaire francophone témoigne plutôt d'une ambition nationale qui ne veut pas disparaître. Le texte étudie la confrontation entre les deux écoles. Il soutient que bien qu'elle permette d'éclairer une part du débat identitaire, l'opposition entre les deux écoles est peut-être plus artificielle qu'on le croit généralement.

Abstract

Over the past few years, we have witnessed renewed debate on the identity of “old” French Canada. Many interpretations oppose one another and postulate distinct approaches regarding the future of francophonie in a minority setting. This debate has given rise to two major trends or schools of thought which have distinguished themselves in the Francophone minority setting : the post-nationalist school associated with the University of Toronto and the works of Monica Heller and Normand Labrie, and the French-Canadian neonationalist school found in the works of Martin Meunier at the University of Ottawa and Joseph-Yvon Thériault at Université du Québec à Montréal. For the former scholars, the reference to French Canada refers to a bygone era. It recalls a genealogical discourse, potentially conservative and backward-looking. For the latter scholars, the representation of French Canada in a Francophone minority setting attests rather to a national ambition which refuses to disappear. This article looks at the confrontation between these two schools of thought. The article illuminates a part of the identity debate, but the opposition between these two schools might be more artificial than we are generally inclined to believe.

Introduction

Les débats sur l'identité au Canada comme au Québec ne cessent de nous interpellier. Des questions qui semblaient réglées sont revenues nous hanter. À titre d'exemple, plusieurs auteurs considèrent aujourd'hui que la représentation du « vieux » Canada français, nationaliste, conservateur, catholique et rural a été trop rapidement liquidée dans le débat intellectuel (Bock 2008; Bédard 2005). Il est tenu pour acquis que ce « vieux » Canada français a été remis, même si pour d'autres, notamment en milieu minoritaire francophone, il continue d'avoir un sens (Thériault 2005). En effet, en raison d'une certaine sensibilité à l'extérieur du Québec liée à l'histoire des rapports entre le Québec et les autres francophones, les propos sur le Canada français dans les communautés francophones ne laissent personne indifférent². L'objectif principal de ce texte est de présenter le débat intellectuel sur le Canada français en milieu minoritaire. La parution, en 2008, du texte cosigné par Martin Meunier et Joseph Yvon Thériault, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », constituera notre point de départ. Les auteurs voient deux tendances ou deux écoles qui s'opposent en milieu minoritaire, un courant postnationaliste et un autre que Meunier et Thériault ne nomment pas de façon explicite, mais que nous suggérons de nommer le courant néonationaliste canadien-français. En simplifiant, la première tendance, représentée Monica Heller (1999; 2003; 2011) et Normand Labrie (2010), associe le Canada français à une époque révolue, mais dont les relents en milieu minoritaire fondent l'existence d'un discours généalogique, potentiellement conservateur et passéiste³. On retrouve aussi cette même tendance en Acadie où la représentation généalogique est plus forte, bien qu'elle rivalise avec un discours linguistique et civique de l'identité (McLaughlin et Le Blanc 2009). Par contraste, la deuxième tendance, représentée par Martin Meunier et Joseph Yvon Thériault (2008), considère que la représentation du Canada français en milieu minoritaire francophone, loin de symboliser une époque révolue, témoigne d'une ambition nationale qui ne veut pas disparaître. Ce qu'ils nomment le « vieux » Canada français recèle une représentation singulière de l'expérience canadienne-française en Amérique du Nord. Or, pour Meunier et Thériault, en coupant la francophonie du sens que représente cette expérience, celle-ci ne pourra passer à l'avenir.

Meunier et Thériault organisent les travaux des chercheurs en milieu minoritaire autour de ces deux courants dominants, mais l'intention derrière leur exercice n'est pas que pédagogique; elle est aussi politique. Meunier et Thériault critiquent la popularité de l'approche postnationaliste qui, depuis les années 1990, et ce en partie grâce aux travaux de Heller et Labrie, occupe une place de choix dans le débat intellectuel sur l'identité francophone en milieu minoritaire. Pour Meunier et Thériault, le postnationalisme constitue une « menace » à la francophonie, car elle remet en question les fondements historiques de la communauté minoritaire, comme elle interroge la légitimité de ses revendications.

Ce texte reprendra donc l'opposition entre les courants postnationaliste et néonationaliste canadien-français. D'abord, nous présenterons de façon un peu plus détaillée les éléments qui singularisent les deux options – nous sommes consciente qu'en quelques pages, il est impossible de rendre justice à toutes les nuances qu'exigerait une étude plus détaillée des deux courants. Ensuite, nous accorderons une attention particulière au néonationalisme canadien-français, car le courant nous paraît suffisamment inusité pour qu'il soit digne d'une étude plus approfondie. En effet, le néonationalisme canadien-français permet de jeter un nouvel éclairage sur la question identitaire en milieu minoritaire. Toutefois, la référence au « vieux » Canada français chez Meunier et Thériault ne propose pas des réponses pleinement satisfaisantes à la question des conditions de possibilité de l'identité en milieu minoritaire francophone. Leur propos nous paraît faire l'impasse sur la question de l'insertion du Canada français dans le contexte nord-américain.

Deux discours qui s'affrontent sur le sens à donner à la référence au « vieux » Canada français en milieu minoritaire francophone

Nous venons de le mentionner, dans leur texte sur l'intention vitale du Canada français, Meunier et Thériault identifient deux écoles de pensée sur l'identité en milieu minoritaire. La tendance incarnée par Heller-Labrie reçoit l'appellation d'école de Toronto étant donné que les deux chercheurs ont leurs assises à l'Université de Toronto. Quant à la tendance incarnée par Meunier et Thériault, elle sert de prétexte à la création d'une autre appellation, l'école d'Ottawa, logée, pour sa part, à l'Université d'Ottawa. La distinction entre une supputée école de Toronto et une autre d'Ottawa pourra paraître un tantinet prétentieuse – notamment aux yeux des chercheurs de ces mêmes universités, mais aussi à ceux de l'Université de Moncton qui seraient en droit de se sentir exclus du débat. Au mieux, elle rappelle l'ancienne opposition des années 1970 et 1980 entre l'école de Québec et celle de Montréal, soit entre deux représentations contrastées de la nature du Canada français. En simplifiant, le débat entre les chercheurs de l'époque visait à expliquer la situation de « retard » des Canadiens français d'avant les années 1960 sur le reste des Canadiens, en particulier dans les domaines économique et scolaire⁴. Il était, notamment, courant d'entendre dire que les Canadiens français ne sont pas compétents pour occuper des postes de responsabilité dans les grandes entreprises ou dans la fonction publique fédérale. Sur le plan de l'analyse, les tenants de l'école de Québec expliquent les difficultés des Canadiens français en se référant à leur supposée mentalité arriérée, rurale et catholique qu'ils opposent à celle plus moderne et libérale des Canadiens anglais. Pour leur part, les tenants de l'école de Montréal critiquent la sociologie des mentalités pour lui substituer une explication qui puise les raisons des difficultés des Canadiens français dans les structures socioéconomiques qui dominent au Canada depuis la Conquête. Ces structures empêchent les Canadiens français d'accéder aux grands réseaux

commerciaux de l'époque, ce qui hypothèque leur capacité à rivaliser au sein du marché nord-américain.

À la différence de ces deux écoles historiques, les représentations de l'identité canadienne-française au sein des nouvelles écoles sociologiques identifiées par Meunier et Thériault ne sont pas diamétralement opposées. Leur controverse avec Heller et Labrie ne porte pas sur l'explication des difficultés des Canadiens français, mais sur le sens à donner au « vieux » Canada français dans le récit identitaire contemporain. Par contre, l'idée d'associer des courants de pensée à des écoles, comme à l'époque des années 1970-1980, confère une certaine importance à l'exercice. Le projet annonce l'avènement d'un nouveau moment dans ce long débat sur la nature du Canada français.

La tendance Heller-Labrie : à Toronto, du Centre de recherche en éducation franco-ontarienne (CRÉFO), Heller et Labrie (2003) étudient l'évolution des représentations identitaires en milieu minoritaire francophone depuis la Nouvelle-France. Pour eux, comme pour leurs étudiants, il existe trois grandes références identitaires dans l'évolution du Canada français⁵. D'abord, il y a la référence au « vieux » Canada français, celui qui s'est constitué depuis la Nouvelle-France. Ce Canada français véhicule une représentation de soi fondée sur les ancêtres et la généalogie. Son identité est passéiste, rurale, catholique et repliée sur elle-même. Ensuite, Heller et Labrie identifient un discours identitaire francophone « modernisant ». Ce dernier naît dans la foulée des débats sur l'avenir du Canada français pendant les années 1960. Le discours modernisant incarne la quête d'autonomie du groupe minoritaire et ses revendications pour des institutions francophones. Enfin, Heller et Labrie perçoivent, depuis les années 1990, l'avènement d'une identité « mondialisante » en milieu minoritaire francophone, porteuse d'une nouvelle représentation de soi inclusive et pluraliste, qui n'a pas peur d'afficher son bilinguisme et son ouverture sur le monde. Ils associent l'avènement de cette représentation « mondialisante » au néolibéralisme et à la gouvernance des langues officielles privilégiée par l'État canadien (Heller 2003). La nouvelle organisation des rapports entre le gouvernement et les groupes minoritaires et l'exigence de faire de la langue un avantage comparé sur le marché mondial sont des indicateurs importants pour comprendre le nouveau contexte au sein duquel se forme la nouvelle identité francophone. Ainsi, l'identité « mondialisante » se substitue tranquillement à ses variantes canadiennes-françaises passéistes ou modernisantes. La francophonie traditionnelle se déstructure un peu plus à chaque étape et perd graduellement ses références modernes au profit d'une représentation plus individuelle. L'identité francophone devient l'expression d'un choix individuel. Elle est une caractéristique parmi d'autres au sein d'une diversité de représentations de soi possibles. Le francophone n'est plus singulièrement francophone; il est aussi homme, blanc, de classe moyenne, scolarisé ou chômeur, etc. Ainsi, la francophonie s'ethnicise alors que ses membres pluralisent leur sens d'appartenance à leur milieu.

Heller et Labrie reprennent à leur compte la théorie de la modernisation, mais ils sont aussi inspirés par la sociologie de Pierre Bourdieu. L'approche de Bourdieu confère à leur démarche une dimension critique qui compense l'évolutionnisme sur lequel repose leur catégorisation de l'identité. De façon plus précise, la sociologie bourdieusienne permet à Heller et Labrie de faire apparaître la logique des intérêts qui caractérise chaque configuration identitaire en milieu minoritaire. Ainsi, le discours identitaire n'évolue pas sans heurts; il masque des intérêts de classes. Derrière le discours se profile une lutte pour la distribution des ressources symboliques et financières au sein de la communauté francophone. À titre d'exemple, dans ses travaux sur l'identité sociolinguistique des jeunes francophones au sein des écoles de Toronto, Heller (1999) montre comment leurs rapports sont caractérisés par des rivalités qui conduisent à de nouvelles façons de négocier la norme linguistique. Prenons les jeunes porteurs de l'identité mondialisante. Non seulement ils témoignent d'une plus grande confiance envers leur façon de parler comparativement aux étudiants de souche canadienne-française ou québécoise, ils obligent ces derniers à se trouver de nouveaux avantages afin de maintenir leur position de pouvoir. L'identité bilingue chez ces jeunes pourra les valoriser et leur conférer une nouvelle légitimité.

Finalement, la nouvelle identité mondialisante a d'intéressant qu'elle inaugure une étape tout à fait novatrice caractérisée par la fin de la référence à la nation. Dans leurs luttes pour la reconnaissance de leur variation linguistique en milieu scolaire, aucun étudiant ne pourra présumer que de la confrontation des intérêts naîtra une nouvelle configuration qui souderait les jeunes francophones dans une représentation commune de l'identité. Pour Heller, la francophonie n'a plus à se projeter dans une unité normative comme la nation, car elle est aujourd'hui caractérisée par sa multiplicité et la diversité de ses intérêts. Aucune perspective nationaliste ne peut dorénavant embrasser l'ensemble des intérêts en jeu ou en tension au sein du milieu minoritaire⁶. La francophonie mondialisée est postnationale, il va sans dire.

La tendance Meunier-Thériault : Meunier et Thériault se distinguent de la tendance Heller-Labrie en ce qui a trait au statut à accorder à la nation canadienne-française dans le récit identitaire contemporain et non parce qu'ils ont une représentation foncièrement distincte du Canada français. Meunier et Thériault reconnaissent la modernité du Canada français d'avant les années 1960, à la différence de Heller et Labrie qui situent son avènement au moment de la Révolution tranquille au Québec – à l'instar de la thèse orthodoxe. Or, cette différence n'est pas banale. Elle conduit Meunier et à Thériault à réhabiliter le nationalisme canadien-français, soit le clérico-nationalisme et à rejeter l'idée selon laquelle il s'agit d'une forme rétrograde de nationalisme ethnique. Au contraire, avant les années 1960, le clérico-nationalisme permet aux Canadiens français, de s'inscrire dans l'histoire. Comme l'explique Thériault de façon plus explicite :

Pour ceux croyant que la modernité n'a pas été que soumission à la rationalité des choses et de l'histoire, mais déploiement de la subjectivité dans l'histoire, l'idée de la vocation spirituelle des nations est la forme qu'a prise à un moment donné dans l'histoire de la modernité la quête d'un fondement terrestre à l'intention de l'histoire (Thériault, *Critique* 270).

Ainsi, à la différence de Heller et Labrie, le nationalisme canadien-français constitue un vecteur de modernité. Il représente l'enchantement particulier qui a permis au peuple canadien-français de s'affirmer dans l'histoire. Grâce à sa réinterprétation, Thériault peut ainsi redonner au projet national canadien-français sa légitimité perdue⁷. Il redécouvre toute la modernité inscrite au cœur de la mission civilisatrice du Canada français ou encore de la lutte pour la reconnaissance de la thèse des deux nations. Ces dimensions du nationalisme canadien-français constituent un réservoir de significations dans lequel la francophonie en milieu minoritaire devrait puiser sans préjuger d'être taxée de faire preuve de repli sur elle-même. Meunier et Thériault proposent ainsi une interprétation décomplexée du nationalisme canadien-français ou du « vieux » Canada français. Au lieu d'en faire un repoussoir, ils l'érigent en une référence féconde pour les communautés francophones. L'histoire du nationalisme canadien-français rappelle aux minorités francophones qu'il existe une intention vitale au Canada français.

Comme nous l'avons mentionné, Meunier et Thériault ont aussi une intention politique derrière leur réhabilitation du « vieux » Canada français. Ils critiquent Heller et Labrie en ce qu'ils cautionnent, à leurs yeux, une situation potentiellement dangereuse pour les minorités francophones. En s'éloignant d'une certaine vérité dans l'histoire du Canada français, ces minorités se coupent de leur raison d'être. Dit autrement, en rejetant la référence à l'histoire en milieu minoritaire, soit au « vieux » Canada français, le milieu minoritaire francophone se prive de sa matière première, soit de son intention vitale. La francophonie perd ainsi sa capacité à se représenter comme totalité ou fait social total. Qui plus est, en embrassant le discours de la diversité, la francophonie mine sa propre légitimité sur le plan politique. Il est donc urgent de rappeler le poids de l'intention dans l'histoire afin que les francophones hors Québec puissent continuer à exister comme société ou collectivité. Le désir de perdurer dans le temps ne devrait pas être subordonné aux exigences du pluralisme ou du multiculturalisme, car une telle façon de penser en milieu minoritaire francophone conforte la mise en place d'un « *néocorporatisme postcanadien-français* » – la caractéristique de ce néocorporatisme étant de s'assurer d'un arbitrage entre la multiplicité des groupes aux intérêts divergents qui luttent entre eux pour les ressources, sans qu'ils puissent se reconnaître dans une collectivité particulière. Or, pour Meunier et Thériault, « [t]elle n'est pas et n'a jamais été l'intention vitale du Canada français » (215). Pour eux, « *faire société*, c'est plutôt établir de manière

permanente un rapport à soi et élaborer et maintenir (bref, instituer) un “nous” qui, justement, dépasse l'affinité des individus qui composent des groupes identitaires » (215-216). Ils ajoutent : « au-delà des signes de dénationalisation et d'ethnisation observés, une intention qui est celle du Canada français, intention qui lorsqu'elle n'est pas prise en compte, réalise une distorsion de leur réalité effective » (218). C'est donc à reconstruire cette intention que Meunier et Thériault souhaitent se consacrer.

Le néonationalisme canadien-français

Au-delà du débat normatif et idéologique qui oppose les supposées écoles de Toronto et d'Ottawa sur la question du statut de la nation canadienne-française dans la représentation contemporaine de l'identité en milieu minoritaire francophone, l'idée d'une intention vitale sur laquelle repose le néonationalisme canadien-français mérite une attention particulière. Meunier et Thériault définissent l'intention vitale comme « un principe instituant autour duquel un groupement humain – en l'occurrence le Canada français – constitue une pluralité d'hommes et de femmes en fait social global » (224). Il n'y a pas dans cette définition un essentialisme qui s'ignore, mais la reconnaissance du fait que dès le moment où un groupe est créé, « il façonne une humanité particulière en redéfinissant continuellement l'intention qui l'a fait naître » (224). L'intention renvoie à la culture fabriquée par le groupe. Elle est l'expression de sa subjectivité dans l'histoire, le souffle de vie qui permet à une nation de s'inscrire dans la durée, comme l'eau qui permet à une plante de continuer à croître. C'est pour cette raison que l'intention est vitale.

Or, force est de reconnaître que l'intention vitale du Canada français a été vidée de son contenu dans le contexte de la Révolution tranquille au Québec. Le rejet de la référence canadienne-française par le nationalisme québécois a porté un coup très dur à cette intention vitale. La fin du Canada français au Québec a contribué à ethniciser l'identité canadienne-française au profit d'une identité québécoise considérée comme plus civique et ouverte au pluralisme. Or, à la différence du Québec, Meunier et Thériault constatent qu'en milieu minoritaire francophone, l'intention vitale du Canada français a perduré. Elle n'est pas le vestige d'un passé rétrograde. Cette intention est présente dans les revendications des groupes qui ne cessent de lutter pour institutionnaliser la logique des deux peuples fondateurs ou des deux nations au sein du tissu social canadien⁸. Comme l'expliquent Meunier et Thériault, par l'intermédiaire de leurs revendications linguistiques, les minorités francophones réintroduisent constamment la communauté et reconduisent la dualité nationale, « fruit de la vitalité de l'intention du Canada français » (231). La référence à la communauté – expression rétrécie de la nation – rappelle donc l'importance de la conscience historique dans la compréhension de l'identité contemporaine. L'histoire est ce qui confère à la communauté francophone en milieu minoritaire la possibilité de continuer à vivre en toute légitimité – en toute sécurité.

Le débat sur les minorités nationales au sein de la théorie de la reconnaissance a non seulement confirmé l'importance de cette dimension incontournable que représente l'histoire (Kymlicka 2003), elle a fait de l'« intention vitale » la singularité du groupe national pour le distinguer des minorités ethnoculturelles et de leurs revendications. Pour leur part, Heller et Labrie ignorent ces débats. Non seulement ils ne font aucun cas des travaux des théoriciens de la reconnaissance, pour eux, la nation apparaît, presque par essence, comme un espace d'exclusion de la diversité⁹. Même s'ils accordent une large place à la subjectivité, leur approche ne lui reconnaît aucune continuité dans l'histoire. Cette subjectivité est *in situ* au lieu de s'inscrire dans la durée.

Meunier et Thériault donnent ainsi un nouveau souffle au nationalisme canadien-français. Par contre, leur compréhension de la question de l'intention dans l'histoire nous paraît dépolitisée au profit d'une conception exclusivement culturelle du Canada français. Thériault, en particulier, inscrit sa réhabilitation du nationalisme canadien-français dans une critique acerbe de la thèse de l'américanité du Canada français. Ses propos se rapprochent de ceux d'un George Grant (1965) qui, pendant les années 1960, voit dans le Canada français un rempart à l'américanisation du Canada anglais. En effet, chez Thériault (2005), la singularité du Canada français réside dans son opposition à une société américaine caractérisée par son engouement pour l'individualisme et le changement perpétuel. Le Canada français, contrairement aux États-Unis, s'est érigé en une société respectueuse des traditions et en porte à faux avec toute idée de rupture. Les États-Unis constituent un contre-modèle de modernité. L'imiter conduirait à la perte du Canada français. Thériault a pour cible les tenants du discours de l'américanité au Québec qui sont trop attiré par la volonté d'en finir avec le nationalisme canadien-français. Il s'en prend de façon particulière à la thèse de Gérard Bouchard (2000), dans son ouvrage *Genèse des nations*, selon laquelle il faut étudier l'engouement des populations du Nouveau Monde pour leur autonomie et expliquer pourquoi, à l'exception du Québec, presque tous les peuples d'Amérique ont coupé leurs liens avec leur mère patrie afin de fonder des sociétés neuves. En d'autres mots, ces peuples ont donné naissance à de nouvelles sociétés et de nouveaux imaginaires se sont constitués dans une Amérique rompant avec une autorité coloniale et impériale. Or, non seulement le Québec n'a pas suivi ce modèle, mais celui-ci s'est réfugié dans une pensée « continuiste » et « impuissante », dont la caractéristique est de s'être repliée sur l'identité et la culture. À la différence de Thériault, Bouchard (2004) s'en prend à cette pensée qui, selon lui, caractérise l'imaginaire des grands personnages du Canada français n'ayant pu agir dans le sens de l'histoire. Pire, elle persiste à marginaliser le Québec au sein du Canada et l'incite à se replier sur lui-même. Certes, la Révolution tranquille a engagé le Québec sur la voie de l'affirmation de sa souveraineté, sauf qu'il n'est pas devenu un pays. Pour Bouchard, la société québécoise est condamnée à son impuissance, incapable d'assumer son américanité¹⁰.

Thériault s'en prend à cette thèse, car elle escamote selon lui la spécificité du Canada français d'avant les années 1960. Loin d'être l'expression de son impuissance, le nationalisme canadien-français a un tout autre sens chez Thériault. Il enchante plus qu'il ne décourage. Étrangement, Thériault passe sous silence une autre thèse, popularisée en partie par Claude Couture (2008, 48), selon laquelle les États-Unis ne sont pas l'incarnation de ce modèle de rupture qu'il prétend voir dans son histoire. Couture remet en cause la supposée singularité du Canada français dans le développement de la modernité nord-américaine. Au contraire, le Canada français serait loin d'être en décalage par rapport à l'imaginaire américain, qui pas si dynamique, ouvert au changement et favorable à la liberté individuelle et entrepreneuriale que le laisse entendre Thériault. Les États-Unis comprennent aussi « une majorité de la population qui est profondément religieuse, traditionnelle, autoritaire et communautaire (Couture 50) ». La « modernité américaine est “enchantée” et sa démocratie est religieuse, au sens où l'Amérique est actuellement politiquement dominée, par une droite pour qui la religion est essentielle » (Couture 50). C'est aux États-Unis, comme le souligne Couture, où l'on s'oppose le plus à la théorie de l'évolution. La modernité américaine ne représente pas le symbole de rupture avec la tradition que postule Thériault.

D'autres, comme Bernard Bailyn (2005) ou John Pocock (2005), ont également suggéré que l'idée de continuité et non uniquement celle de rupture occupe une place dominante dans la structuration de l'identité américaine (Cardinal, 2009). Pour ces historiens des idées, depuis le XVIII^e siècle, les pays de l'Atlantique se sont constitués comme un réseau de relations commerciales et coloniales auquel participent à la fois l'Europe, les Amériques et l'Afrique. Ils ont fait naître, au XVIII^e siècle, un monde fondé sur un socle d'idéaux politiques communs que sont ceux d'égalité et de liberté. Ce socle puise notamment dans un héritage réformiste : le républicanisme classique. Cet héritage, selon Bailyn, est permanent et généralisé à l'ensemble des sociétés du monde atlantique. Les valeurs d'égalité et de liberté ne sont pas uniques aux États-Unis. L'Amérique hispanophone comme l'Amérique francophone participent aussi de cet héritage. Les Canadiens français ont des préoccupations qui ne sont pas en marge du monde atlantique et qui ne sont pas toujours en opposition avec ce dernier. Les enjeux de cohésion sociale, la critique de la corruption et de l'individualisme, les débats sur le racisme, la violence ou l'exploitation sont communs aux peuples des Amériques. Le Canada français s'inscrit pleinement dans ces débats. S'il se singularise parce qu'il défend une histoire particulière, une tradition et une langue distinctes, il n'est pas en porte à faux avec le reste du monde atlantique. S'il est le propre du nationalisme de dresser une frontière entre un « nous » et un « eux », la frontière que propose Thériault entre le Canada français et le reste de l'Amérique nous paraît fondée sur une lecture simplificatrice de son imaginaire sociopolitique. Cette autre lecture, moins simplificatrice de l'histoire du Canada français, invite à

approfondir le contexte plus large dans lequel il s'est constitué en interaction avec les autres peuples du monde atlantique. Ces propos rejoignent ici ceux de Philippe Garigue (1958) et de Leslie Choquette (2001), dont la spécificité est de n'avoir jamais hésité à voir dans le Canada français une société pleinement nord-américaine.

En somme, à la différence des tenants des écoles de Toronto et d'Ottawa, l'étude du « vieux » Canada français doit faire appel à une compréhension plus complexe des rapports entre tradition et modernité ou encore entre nationalisme et réformisme. Si l'on inverse la représentation de l'américanité telle que véhiculée par Thériault, il y a peut-être moins lieu de penser le Canada français comme un repoussoir d'une Amérique désenchantée, pluraliste et individualiste que comme un espace au sein duquel les Canadiens français partagent des idéaux avec ceux des autres peuples du monde atlantique et en débattent entre eux. Pour sa part, Couture considère que le nationalisme canadien-français, loin de reposer sur un rejet des États-Unis, est en phase avec « la norme de l'américanité conservatrice du dernier siècle et de l'actuel. » (51) S'il nous paraît raisonnable de penser que le projet national canadien-français s'élabore en continuité avec un héritage conservateur caractéristique du monde atlantique, ce projet n'est pas nécessairement à sens unique. Il peut aussi puiser dans d'autres répertoires de sens. Il y a un effet du contexte sur le comportement sociopolitique des Canadiens français qu'il ne faut pas négliger dans l'étude de l'identité francophone en milieu minoritaire. Couture prend pour exemple le comportement politique des Franco-Albertains au sein de leur province. Selon lui : « [i]l faut voir avec quelle hargne et quelle mesquinerie les *establishments* des communautés francophones de l'Alberta et de la Saskatchewan ont tout fait depuis l'obtention de la gestion des écoles françaises pour étouffer le développement de l'école publique, indépendante de toute autorité religieuse, et ne favoriser que les écoles catholiques. » (2008, 57) À l'instar de l'Alberta et de la Saskatchewan, l'on trouve aussi les mêmes divisions entre les élites francophones responsables de la gestion des écoles catholiques et publiques. Ce conservatisme est-il le propre du « vieux » Canada français ou n'est-il pas aussi en phase avec l'éthos conservateur nord-américain? Les francophones de l'extérieur du Québec sont-ils à l'abri de cultures politiques locales caractérisées par leur conservatisme? Ces dimensions de la vie politique dans les provinces canadiennes peuvent aussi avoir des ramifications dans le comportement des membres des groupes minoritaires. L'identité francophone en milieu minoritaire n'est pas repliée à ce point sur elle-même qu'elle n'aurait pas été influencée par le contexte plus large au sein duquel elle s'institue. Pour dire les choses autrement, le « vieux » Canada français d'avant les années 1960 ne s'élabore pas en marge de tout un « monde » alors les Canadiens français sillonnent, arpentent et s'installent sur le territoire nord-américain. Les comportements des Canadiens français au sein du « vieux » Canada français peuvent aussi être contradictoires. À la différence de ce que laisse entendre la tendance

Meunier-Thériault, l'identité canadienne-française nous paraît traversée par des comportements et une histoire imprégnée d'une multiplicité de sens logés au cœur même de « l'intention » du Canada français. Pour leur part, en se raccrochant à une représentation purement individualiste de l'identité, les postnationalistes font aussi l'impasse sur cette dimension pourtant structurante de la francophonie que représente la question de l'intention sur le plan politique.

Finalement, la position des postnationalistes de voir dans la résistance au pluralisme l'expression d'une lutte entre élites pour la distribution des ressources symboliques et financières se défend moyennant certains bémols. En effet, il nous paraît plus ou moins exact de laisser entendre que la nouvelle francophonie supputée « mondialisante » est en conflit d'intérêts avec les « anciens » francophones. À titre d'exemple, les nouveaux arrivants étaient nombreux à appuyer la cause pour le maintien de l'Hôpital Monfort à Ottawa au nom du droit à des institutions en français gérées par et pour les francophones. L'épisode Montfort révèle que la valorisation de la diversité n'est pas antinomique au désir des nouveaux arrivants de faire partie d'une communauté. Au contraire, nous pourrions soutenir que les nouveaux arrivants en Ontario français luttent contre leur exclusion afin de mieux « faire société » avec le reste du milieu francophone. Qui plus est, à la différence de Heller et Labrie qui laissent entendre que la nouvelle francophonie serait plus inclusive, individuelle et ouverte, cette dernière peut aussi faire preuve de conservatisme. Si son identité est associée à une francophonie mondialisée, le fait de porter cette identité ne prélude en rien un comportement postnational ou émancipé de toute référence à une essence.

Conclusion

Malgré sa prétention, la polarisation entre les variantes Heller-Labrie et Meunier-Thériault a son importance en milieu minoritaire francophone. D'abord, elle permet à Meunier et Thériault de faire apparaître les présupposés idéologiques derrière la prétendue objectivité des travaux de Heller et Labrie, en particulier leurs préjugés envers le « vieux » Canada français. Ensuite, le débat Heller-Labrie et Meunier-Thériault a de particulier qu'il consacre l'avènement d'une nouvelle tendance au sein des débats sur le Canada français, le néonationalisme canadien-français. Par contre, l'approche de Meunier et Thériault demeure profondément apolitique. Certes, devant le discours anhistorique de Heller et Labrie, Meunier et Thériault rappellent que la conscience historique constitue une condition de possibilité du vivre ensemble. Toutefois il manque à ce débat une interprétation politique de la question de l'intention tout comme une plus grande prise en compte de la question de l'insertion du Canada français dans le monde atlantique.

Si c'est le propre d'une école de pensée de créer un pôle, en milieu minoritaire la démarche de Meunier et Thériault a pour effet de réduire un

espace de pensée déjà très restreint. Bien qu'elle éclaire le débat identitaire, la polarisation instituée par Meunier et Thériault entre une école d'Ottawa et une école de Toronto comprend aussi des limites importantes. Loin d'épuiser le sens à donner au « vieux » Canada français, la polarisation entre la tendance Heller-Labrie et Meunier-Thériault invite à une complexification du débat identitaire.

Notes

1. Je remercie les membres du Centre de recherche en éducation franco-ontarienne (CRÉFO) de l'Université de Toronto ainsi que Nathalie Bélanger, Claude Couture, Diane Farmer, Marie-Christine Gilbert et Rémi Léger de leurs commentaires et suggestions.
2. Pensons aux débats qui perdurent sur les États généraux du Canada français en milieu minoritaire alors que la question laisse les chercheurs indifférents au Québec.
3. Heller et Labrie ont publié de nombreux travaux. Nous ne citons pas l'ensemble de leurs écrits, uniquement ceux qui illustrent le mieux leurs propos.
4. Les débats entre ces deux écoles sont derrière nous, mais leurs représentants ont légué une somme importante de travaux. Voir, en particulier, ceux de Fernand Ouellet pour l'école de Québec et ceux de Normand Séguin et de Jean-Pierre Wallot pour ce qui est de l'école de Montréal. Si les tensions entre les deux écoles sont moins importantes qu'à l'époque des années 1980, les retombées de leurs travaux sur la représentation du Québec d'avant les années 1960 sont encore importantes. Pour des évaluations fortement contrastées des travaux de l'époque, voir Paquet (1999) et Rudin (1998).
5. Nous pensons ici aux travaux de Gérin-Lajoie (2004); McLaughlin et Le Blanc (2009); Mabidoo (2006). Dallaire (2004) se rapproche de la tendance Heller-Labrie, même si elle n'emprunte pas ses références à la sociolinguistique.
6. De façon paradoxale, si la francophonie s'inscrit dans une lutte avec l'ancienne élite pour la distribution des ressources symboliques et matérielles, bref, pour le monopole de la représentation et de ses bénéfices, l'inclusion pourrait être perçue comme étant à sens unique.
7. Le propos est ici comparable à celui de Mathieu Bock-Côté (2007) sur la question des transformations identitaires au sein du Québec francophone.
8. Pour une réflexion critique sur l'attitude du Québec devant les luttes des francophones au plan fédéral, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre texte (Cardinal 2010), où nous soutenons que les francophones hors Québec ne peuvent pas à eux seuls porter le poids de la défense du français à la grandeur du Canada. Le Québec, notamment les Libéraux du Québec, doit renouer avec le débat sur le français sur la scène fédérale.
9. Voir à ce sujet l'entretien de François-Olivier Dorais avec Monica Heller (2010, 24-25).
10. Quant au Québec, Couture (2008) considère qu'il n'a peut-être pas si mal réussi pour une société à la pensée impuissante. Plusieurs travaux comparant le Québec au Canada anglais et aux États-Unis sont moins pessimistes par rapport au Québec que ceux de Bouchard. À titre d'exemple, Edward Grabb et James Curtis considèrent, dans une étude sur les valeurs en Amérique du

Nord, que le Québec est la société la plus libérale et ouverte à la diversité sur le continent. Pour Couture (48), si cela est exact, force est de constater que le Canada français-Québec n'a pas « si lamentablement échoué dans son itinéraire politique ».

Bibliographie

- Bailyn, Bernard. *Atlantic History: Concept and Contours*. Cambridge: Harvard University Press, 2005.
- Bédard, Éric. « De la difficulté à penser le conservatisme canadien-français » *Recherches sociographiques* XLVI.3 (2005) : 453-471.
- Bock, Michel. « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui » *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*. Thériault, Joseph Yvon, Gilbert, Anne et Linda Cardinal (éds). Montréal : Fides, 2008. 161-204.
- Bock-Côté, Mathieu. *La dénationalisation tranquille*. Montréal : Boréal, 2007.
- Bouchard, Gérard. *La pensée impuissante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français. (1850-1960)*. Montréal : Boréal, 2004.
- . *Genèse des cultures et des nations du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*. Montréal : Boréal, 2000.
- Cardinal, Linda. « Pourquoi le Québec devrait-il renouer avec le débat sur son avenir au sein du Canada? » *Recherches sociographiques* 3 (2010) : 423-434.
- . « Le Québec et le monde atlantique » *Bulletin d'histoire politique* 17.3 (2009) : 17-28.
- Choquette, Leslie. *De Français à paysans*. Montréal / Paris : Septentrion / L'Harmattan, 2001.
- Couture, Claude. « Révisionnisme, américanité, postcolonialisme et minorités francophones » *Francophonies d'Amérique* 26 (2008) : 41-62.
- Dallaire, Christine. « Fier de qui on est... nous sommes francophones! L'identité des jeunes au Jeux franco-ontariens » *Francophonies d'Amérique* 18 (2004) : 127-147.
- Garigue, Philippe. *Études sur le Canada français*. Montréal, Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, Université de Montréal, 1958.
- Gérin-Lajoie, Diane. « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario » *Francophonies d'Amérique* 18 (2004) : 177-179.
- Grant, George. *Lament for a Nation : the Defeat of Canadian Nationalism*. Toronto : McClelland & Stewart, 1965.
- Heller, Monica. *Paths to Post-Nationalism. A Critical Ethnography of Language and Identity*. Oxford : Oxford University Press, 2011.
- Heller, Monica. « Globalization, the New Economy and the Commodification of Language and Identity » *Journal of Sociolinguistics* 7.4 (2003) : 473-492.
- . « Alternative Ideologies of la francophonie » *Journal of Sociolinguistics* 3.3 (1999) : 336-359.
- et Normand Labrie (éds). *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*. Fernelmont (Belgique) : Éditions modulaires européennes, 2003.
- Jacques, Daniel. *La fatigue du Québec français*. Montréal : Boréal, 2007.
- Kymlicka, Will. *La voie canadienne*. Montréal : Boréal, 2003.

- Labrie, Normand. "Language Policy in Ontario: From the Recognition of Linguistic Rights to the Free-Market Policy" *Canadian Language Policies in Comparative Perspective*. Morris, Michael (ed). Montréal / Kingston: McGill Queen's University Press, 2010. 333-343.
- Madibbo, Amal. *Minority Within a Minority: Black Francophone Immigrants and the Dynamics of Power and Resistance*. New York / London: Routledge, 2006.
- McLaughlin, Mireille et Mélanie Le Blanc. « Identité et marché dans la balance : le tourisme mondial et les enjeux de l'acadianité » *Francophonies d'Amérique* 27 (2009) : 21-51.
- Meunier, Martin et Joseph Yvon Thériault. « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? » *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*. Thériault, Joseph Yvon, Gilbert, Anne et Linda Cardinal (éds). Montréal : Fides, 2008. 205-240.
- Paquet, Gilles. *Oublier la Révolution tranquille. Pour une nouvelle socialité*. Montréal : Liber, 1999.
- Pocock, John. *Le moment machiavélien*. Paris : PUF, 2005.
- Rudin, Ronald. *Faire de l'histoire au Québec*. Sillery : Septentrion, 1998.
- Thériault, Joseph Yvon. *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*. Montréal : Québec Amérique, 2005.
- . « Les États généraux et la fin du Canada français » *Les États généraux du Canada français trente ans après*. Martel, M. et R. Choquette (dir.). Ottawa : Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 1998. 261-271.